

Affiché, R 14 AVR. 2015

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 26/03/2015

Date d'affichage : 27/03/2015

de la Commune de COGOLIN  
Séance du Jeudi 02 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze et le deux avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSAGE,

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Pascal CORDÉ - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Johan TOUCAS - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Marc Étienne LANSAGE / Patrick CLAUDEL à Margaret LOVERA / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Audrey TROIN / Marie-Ly GARCIA à Aimé GARNIER / René LE VIAVANT à Eric MASSON / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

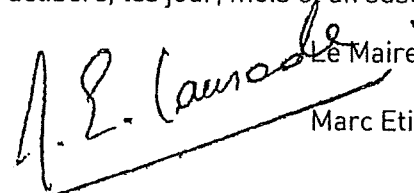
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer des subventions aux associations pour un montant de 416 000 € et des subventions exceptionnelles d'un montant de 10 000 €.

Le détail de ces subventions figure à l'annexe IV - B 1-7 du budget de la commune.

Madame Laëtitia PICOT en qualité de Présidente de l'Office de Tourisme, se retire et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer des subventions aux associations pour un montant de 416 000 € et des subventions exceptionnelles d'un montant de 10 000 € à l'UNANIMITE.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

  
Le Maire,  
Marc Étienne LANSAGE

